



UdA | Université d'Auvergne

*Qualification complémentaire
« initiation à la recherche »*

Dénomination	Qualification complémentaire « initiation à la recherche »
Coordonnées du responsable pédagogique	Nom du responsable de formation : Damien TALBOT Tél : 04 73 17 77 71 Mail : damien.talbot@udamail.fr
Coordonnées du secrétariat de scolarité	Secrétariat de scolarité : Amandine GAUME Tél : 04 73 17 77 65 Mail : amandine.gaume@udamail.fr

Objectifs

L'**objectif** principal de la qualification complémentaire « initiation à la recherche » est de **proposer une formation à la recherche en vue de la poursuite d'étude vers un doctorat en Sciences de Gestion**. Cette qualification est **gratuite** pour les étudiants déjà inscrits dans un **master 2 de l'Ecole Universitaire de Management**.

Il s'agira au cours de cette qualification de préparer un projet doctoral en :

- définissant une problématique de recherche ;
- en choisissant une méthode de recherche et un objet de recherche ;
- en valorisant **sa recherche par la présentation d'un article et d'un mémoire de recherche**.

Admission à la qualification complémentaire « initiation à la recherche »:

Les étudiants intéressés font acte de candidature auprès du responsable du Master 2 concerné et du responsable pédagogique de la qualification complémentaire « initiation à la recherche » dès le début du semestre 3. **Cet acte de candidature prend la forme d'une lettre de motivation** transmise au deux responsables mentionnés.

Un entretien avec le responsable pédagogique de la qualification complémentaire « initiation à la recherche » fait suite à cet acte de candidature, à la fin du semestre 3.

Déroulement des enseignements

La qualification complémentaire « initiation à la recherche » se déroule en deux temps.

Au cours du semestre 3, le candidat suit tous les cours au même titre que les autres étudiants de la spécialité.

Au cours du semestre 4, le candidat suit tous les cours au même titre que les autres étudiants de la spécialité auxquels **s'ajoutent** les cours spécifiques à la qualification complémentaire « initiation à la recherche ». Il effectue également le stage dans les mêmes conditions.

Cours spécifiques à la qualification complémentaire « initiation à la recherche »

Intitulé	Coeff.	Nombre d'heures CM
Théories et Méthodologies	<u>8</u>	<u>102</u>
Théories des Organisations approfondies	2	30
Epistémologies et Méthodes	6	72

Les cours spécifiques sont évalués de la façon suivante :

- Théories des Organisations approfondies : le candidat présente un article ou chapitre **d'ouvrage considéré comme majeur** en Théorie des **Organisations, lors d'un oral** devant un jury. Cet oral est noté ;
- Epistémologies et Méthodologies : le candidat rédige un mémoire de recherche et le **soutient lors d'un oral devant un jury**. Une note commune au mémoire et la soutenance est attribuée.

Validation de la qualification complémentaire

Semestre 3 :

Les matières comptant pour la validation de la qualification complémentaire ainsi que les coefficients qui y sont affectés sont précisés sur la maquette pédagogique de chacune des spécialités, et varient selon les spécialités.

Semestre 4 :

Les matières comptant pour la validation de la qualification complémentaire sont des matières spécifiques à la qualification :

- Théories des Organisations approfondies avec un coefficient 2 ;
- Epistémologies et Méthodologies avec un coefficient 6.

Les étudiant(e)s qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur **l'ensemble des** deux notes obtiennent la qualification complémentaire.